

RÉSOLUTION 3

SOLIDARITÉ AVEC DICK MARTY

Réuni-e-x-s en Assemblée générale virtuelle le 12 mai 2022, les membres d'Amnesty Suisse expriment leur solidarité avec Dick Marty et demandent au gouvernement de s'engager par tous les moyens pour la protection de ce défenseur des droits humains et ancien conseiller aux États tessinois. Dick Marty vit depuis près de 18 mois sous protection policière stricte en raison d'une menace pour sa sécurité qui semble être liée à son ancien engagement en tant que rapporteur du Conseil de l'Europe.

Dick Marty a été placé sous protection rapprochée par les autorités suisses en décembre 2020. Les autorités fédérales partent du principe qu'il est sous le coup d'une menace à prendre au sérieux ; les circonstances n'en sont toutefois pas encore officiellement clarifiées. Dick Marty a lui-même déclaré dans une interview à la RTS que la menace provenait des cercles des services secrets serbes, qui auraient engagé des tueurs professionnels pour l'assassiner et en attribuer la responsabilité à des Kosovars. L'ambassade de Serbie en Suisse conteste ces accusations.

En tant que rapporteur spécial du Conseil de l'Europe, Dick Marty avait publié en 2010 un rapport sur les crimes de guerre présumés commis par les milices kosovares lors de la guerre d'indépendance contre la Serbie. En 2020, ses conclusions ont été reprises par le Tribunal spécial pour le Kosovo à La Haye dans son acte d'accusation contre le président Hashim Thaci.

Selon le Ministère public de la Confédération, l'ancien rapporteur spécial Dick Marty est toujours menacé ; les mesures de sécurité et de protection sont par conséquent maintenues. Cependant, aucune demande d'entraide judiciaire n'a jusqu'à présent manifestement été adressée aux autorités serbes par le Ministère public de la Confédération. Le gouvernement suisse semble ne pas avoir non plus entrepris de démarches diplomatiques efficaces pour améliorer la protection de son ressortissant.

Alexandra Karle, directrice d'Amnesty International Suisse, déclare à ce sujet : « Dick Marty s'engage depuis des décennies au niveau national et international. C'est le devoir d'un État de droit de protéger ses citoyens et d'utiliser tous les moyens juridiques et diplomatiques pour mettre fin à une telle situation de menace. »

Outre ses rôles officiels de conseiller aux États PLR et de député du Conseil de l'Europe, Dick Marty est connu en Suisse pour être un défenseur des droits humains de premier plan. Il était engagé auprès d'Amnesty International et très actif au sein du comité de l'initiative pour des multinationales responsables.

Les membres d'Amnesty Suisse sont préoccupés par la menace qui pèse sur Dick Marty et expriment leur solidarité avec ce défenseur des droits humains. Ils demandent au gouvernement suisse de s'engager par tous les moyens pour lever cette menace.